



GRUPE SCOLAIRE SAINT VINCENT DE PAUL

TARIFS 2026/2027

Collège et Lycée

L'INSCRIPTION

Pour les nouveaux élèves : 30€ de frais de dossier à régler lors de la préinscription. (**NON REMBOURSABLE**)

Au moment de la confirmation d'inscription, un chèque d'acompte de 240€ est à verser et déduit lors de la facturation (**pour tous les élèves**). Ce chèque est encaissé dès réception du dossier.

Pour les réinscriptions, l'acompte est payable par prélèvement automatique en 2 fois 120€ (les 5 juin et 5 juillet) si déjà mensualisé ou par carte bleue via Ecole Directe.

LA CONTRIBUTION FAMILIALE (OBLIGATOIRE)

6EME 5EME 4EME 3EME	BAC PRO ASSP	BAC PRO ECP	BAC PRO: - COMMERCE - GESTION ADMINISTRATION	BAC PRO GA/COM option Bi-qualifiante MDS
1291€ / an	1621€ / an	1621€ / an + 360€ pour la mallette et la tenue de pratique professionnelle	1484€ / an	1924€ / an

La facture est nominative et annuelle. Elle est adressée au responsable principal de l'élève.

LA RESTAURATION SCOLAIRE (FACULTATIF)

	Tarifs Collégiens	Tarifs LP pour les secondes	Tarifs LP pour les Premières et Terminales
1 jour / semaine	252 € / an	210 € / an	194 € / an
2 jours / semaine	504 € / an	420 € / an	388 € / an
3 jours / semaine	756 € / an	630 € / an	582 € / an
4 jours / semaine	1008 € / an	840 € / an	776 € / an
5 jours / semaine	1260 € / an	1050 € / an	970 € / an

Prix du repas occasionnel : 8,20 € (externe qui mangerait exceptionnellement)

LE REGLEMENT

Le règlement de la contribution familiale peut s'effectuer :

- Par PRELEVEMENT AUTOMATIQUE en 8 mensualités d'Octobre à Mai. (**mode préconisé**)
- Par carte bancaire via ECOLE DIRECTE.

L'A.P.E.L.

L'Association des Parents d'Elèves représente les parents auprès de la Direction de l'Etablissement, de l'organisme de l'enseignement catholique et des pouvoirs publics. L'adhésion auprès de cette association est volontaire et est de 29€ pour l'année. Elle vous est proposée pour chaque rentrée scolaire. Elle est ajoutée à la facturation. Un bulletin d'adhésion sera à compléter.